

Sauvegarde Genève

Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)

Association Qualité de vie à Bernex-Confignon (ASBEC)

Association des propriétaires du chemin François-Chavaz (ChavazBien)

Association Vieil Onex (AVO)

Association pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges (Lancy)

LETTRE OUVERTE

Conseil administratif

Ville de Genève

Rue de la Croix-Rouge 4

CP 3983

1211 Genève 3

Genève, Confignon, Bernex, Onex, Lancy

le 8 mars 2021

Concerne : Pétition « Sauvons le parc des Évaux » - Installation de l'Académie du Servette FC

Monsieur le Maire,

Mesdames les Conseillères administratives,

Messieurs les Conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la lettre du 27 janvier 2021 de Madame Marie Barbey-Chappuis au nom du Conseil administratif dont le contenu nous a fortement surpris pour ne pas dire choqués.

Vous attirez notre attention sur le fait que « *ce projet relève de la compétence de l'Académie du Servette FC et de la Fondation des Evaux, soutenu par le canton de Genève.* » et ceci bien que Madame Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative de la Ville de Genève, soit en charge du dicastère des sports et vice-présidente du conseil de Fondation des Evaux.

Il serait hypothétiquement plausible que la Ville de Genève ne soit pas partie prenante de ce projet qui se situe en dehors de son territoire si elle n'était pas représentée au sein du conseil de Fondation comme les quatre autres communes fondatrices et, à ce titre, participe aux décisions et **VOTE** les projets qui lui sont soumis. Ceci d'autant plus que selon l'article 5 des statuts de la Fondation, la Ville de Genève, par son apport financier initial de 200'000 francs, bénéficie d'un avantage proportionnel à sa mise de fond de départ. C'est par conséquent la Ville qui a logiquement le plus de voix, puis les villes d'Onex et de Lancy avec 100'000 francs chacune et les deux autres communes avec un apport de 50'000 francs

chacune. L'Etat bénéficie également d'au moins une voix. De plus la Ville contribue financièrement au mouvement junior et aux frais de fonctionnement de la Fondation.

L'article de la Tribune de Genève du 3.12.2020 contredit également les propos de votre lettre car il y est écrit, selon M. Pascal Besnard, président du Servette :

*« Une solution tient la corde depuis plusieurs mois, on en a déjà parlé : le centre de formation du Servette FC devrait déménager aux Evaux, **pour s'y établir durablement en plusieurs phases. Une commission s'occupe de la faisabilité du projet, elle réunit les parties concernées, la Ville et l'État.** »*

*« C'est un grand dossier, qui concerne **la Ville, l'État, les communes concernées, et il faut tout mettre en place.** »*

*« ce serait une **solution transitoire, avant un centre sportif définitif aux Evaux, qui accueillerait l'ensemble des équipes du club, dont la première, bien sûr.** »*

La Ville de Genève est donc bien partie prenante de cette étude sur l'installation PROVISOIRE transitoire de l'Académie du Servette FC en plusieurs phases.

Un autre paragraphe de votre lettre a attiré plus particulièrement notre attention :

« Par conséquent, la ville de Genève n'est pas légitimée à interférer dans ce dossier, le projet se situant en dehors de sa sphère de compétence ».

Si vous appliquez votre raisonnement et que vous ne vous sentez pas légitimés dans cette affaire, la Ville de Genève, représentée par Madame Marie Barbey-Chappuis, n'aurait pas dû voter l'entrée en matière pour discuter de ce projet et, pour la votation finale, la Ville de Genève devrait donc s'abstenir de prendre position pour ou contre l'installation du Servette FC aux Evaux.

Par ailleurs, ce raisonnement s'applique-il à tous les projets sportifs et culturels que la Ville soutient à travers le canton ?

Nous vous rappelons aussi que selon l'art. 6 des statuts de la Fondation, les ressources financières des Evaux sont notamment les subventions annuelles des communes membres dont la Ville de Genève. Si nous nous référons à la partie purement financière, il s'agit donc de deniers publics et il est parfaitement légitime que nos associations, au nom de tous les citoyens, puissions prendre connaissance du projet, de ses impacts et de ses implications financières, notamment sur la participation au fonctionnement futur.

Nos associations sont en outre particulièrement inquiètes en raison de l'opacité dans laquelle les autorités tant communales que cantonales, la Fondation des Evaux et le Servette FC ont tenu les citoyens de ce canton dont les 3000 personnes environ qui ont signé la pétition « Sauvons le parc public des Evaux ». Si dès le départ la communication avait bien fonctionné en amont pour trouver des solutions constructives et mieux adaptées à ce centre de formation, nos associations n'auraient pas la désagréable impression que ce projet n'est qu'une mauvaise opportunité parachutée qui bouleversera l'environnement et la mobilité

dans la région et **pour longtemps** si l'on en croit Pascal Besnard, président du club. Mettre la population riveraine qui va subir tous les désagréments inhérents à cette installation devant le fait accompli, n'est pas acceptable et s'avère antidémocratique.

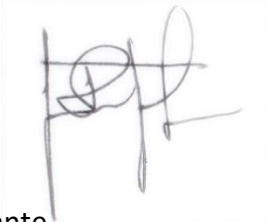
Nos associations sont également soucieuses de l'importance que va prendre le football au détriment des autres sports et se réfèrent aux statuts de la Fondation Art 15, lettre c : « **réaliser un juste équilibre entre les différents sports** ». De plus l'article 2 des statuts spécifie clairement que le sport n'est qu'un des buts de la Fondation avec la détente, la promenade, les loisirs et le respect de la nature.

Finalement, le département de l'urbanisme nous a présenté le projet le 3 mars dernier. Nous le soupçonnions depuis le début, il est bien question du pôle football cantonal et non pas seulement de l'Académie du Servette. L'idée que les associations se faisaient de ce projet n'était pas erronée. Nous avons appris peu d'informations nouvelles. Parmi celles qui nous inquiètent tout particulièrement : l'abattage de 22 bouleaux, la mutualisation massive des terrains pour 35 équipes, soit 700 joueurs et un projet de mobilité non abouti. Les graves atteintes à l'environnement et à la biodiversité seront très conséquentes.

Nos associations restent convaincues que le lieu choisi n'est pas en adéquation avec les besoins d'un centre de formation aussi ambitieux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames les conseillères administratives et Messieurs les conseillers administratifs, à notre meilleure considération.

Jean Hertzschuch, président
Association Sauvegarde Genève



Margareth Robert-Tissot, présidente
Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)



Alain Rouiller, président
Association Qualité de Vie Bernex-Confignon (ASBEC)



Et par procuration :

Geneviève Zuccone
Association des propriétaires du chemin François-Chavaz (ChavazBien)

Suzanne Kathari
Association Vieil Onex (AVO)

Jean-Claude Michellod, président
Groupement pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges (Lancy)

Adresses de contact

Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)
Margareth Robert-Tissot, présidente
Chemin des Marais, 16
1232 Confignon

Sauvegarde Genève
Jean Hertzschuch, président
Chemin Docteur-A.-Pasteur, 30
1209 Genève